



## Motion du CSEC

Constat récurrent lors du dernier mandat, qui a atteint un summum ce matin : la direction de FTV est incapable de répondre aux questions des élus, qu'ils s'agissent d'alertes, de préconisations ou de simples demandes.

Lors d'une grande partie de CSEC, l'absence de la présidente, ou d'au moins un représentant RH décisionnaire face aux élus a rendu les débats stériles.

Malgré le travail en commission (Formation, Emploi, Santé...) et des comptes rendus étayés de questions et préconisations précises, la direction ne donne pratiquement aucune réponse, ou alors du genre « *nous prenons le point* », « *c'est en cours* » même si les problématiques durent depuis des mois voire des années.

Nous constatons l'absence de circulation des informations entre les directions, que ce soit entre le local et le central ou entre différentes directions de l'entreprise. Cette carence, organisée ou non, est préjudiciable au travail des élus et à la bonne marche de l'entreprise et à la santé de ses salariés.

Alors que la direction se réfère sans cesse à la réglementation pour justifier l'absence de telle ou telle action, les élus doivent régulièrement lui rappeler ses obligations en matière de réponse aux avis et préconisations.

Les élus du CSEC refusent de travailler dans ces conditions et enjoignent la direction à élever son niveau de dialogue social.

**Adoptée à l'unanimité des élus**

**Les Organisations Syndicales CGT, CFDT, FO et SNJ s'associent**

Paris, le 6 juillet 2022